



A/s de mes droits d'epouse sans enfants

Par **esperance**, le **22/12/2009** à **20:09**

Bonjour, je suis mariée avec un français d'origine algérienne il a un enfant d'une 1ère union en garde alternée moi il ne veut pas me donner un enfant, il ne veut mettre aucun papier aux noms de ses 2 époux tous cela pour garder les droits de son fils, malheureusement moi je mange et je dors pas plus aucun autre droit je demande est-ce qu'il peut laisser l'appartement à son fils quand il grandira il n'a que 11 ans c'est une location et si le mari disparaît est-ce que je peux garder l'appartement vis-à-vis qu'elle est à son nom il peut me mettre à la porte quand il veut quels sont mes droits une femme sans enfants on est mariés officiellement merci de me renseigner

Par **Marion2**, le **22/12/2009** à **21:20**

Bonsoir, vous êtes mariés, donc votre mari ne peut pas vous mettre à la porte. Vous êtes en location et non propriétaire, donc son fils ne pourra pas bénéficier de cet appartement. Si votre mari venait à décéder, vous pouvez sans problème rester dans ledit appartement. Même s'il refuse d'indiquer vos deux noms sur les papiers, ça ne donne aucun avantage à son fils sur l'héritage. Ne vous inquiétez pas. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, contactez votre mairie, il y a des permanences juridiques gratuites où vous pourrez poser vos questions. Cordialement.

Par **esperance**, le **27/12/2009** à **11:16**

merci pour la réponse d'après ce que j'ai lu sur ce forum ceux qui ont une carte séjour vie

privée et familiale une fois divorcée je n'aurais plus droit à cette carte, même si mon conjoint c'est lui qui ne veut plus continuer le vie du couple pour garder tous ces droits à son fils qui n'a que 11 ans et que dois-je faire après que j'aurais divorcé je ne travaille qu'en intérim 400 euros par mois ni logement ni famille en France guidez-moi svp merci

Par **Marion2**, le **27/12/2009** à **11:49**

Bonjour, contactez votre mairie afin de connaître les permanences juridiques gratuites. Cordialement.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **11:51**

[fluo]CIDFF 93 [/fluo]
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
1, rue Pierre Curie 93120 La Courneuve
Tél : 01 48 36 99 02
Bonjour, contactez cette Association, ils pourront vous aider, bonne fête de fin d'année à vous.